

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATIH

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2014-150 du 5 janvier 2015 fixant la composition de la commission consultative paritaire de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

NOR : AFSX1530032S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique ;

Vu l'article 4 du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003 fixant les règles applicables aux personnels contractuels de droit public recrutés par certains établissements publics intervenant dans le domaine de la santé publique ou de la sécurité sanitaire ;

Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant reconduction dans ses fonctions du directeur de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;

Vu le titre I^{er}, chapitre 4 du règlement intérieur relatif à la commission consultative paritaire ;

Vu la décision n° 2014-134 fixant les modalités du scrutin ;

Vu les résultats du scrutin du 4 décembre 2014,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire créée auprès du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation :

Membres titulaires

M. Housseyni Holla.

Mme Sophie Granger.

Mme Agnès Mounier.

Mme Véronique Sauvadet.

Membres suppléants

M. Max Bensadon.

Mme Françoise Bourgoïn.

Mme Joëlle Dubois.

Mme Marie-Sophie Herrard.

Article 2

Sont élus représentants du personnel à la commission consultative paritaire créée auprès de la directrice de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation :

Catégorie 1

Membres titulaires

M. Marc Mossand.

M. Albans Demblocque.

Membres suppléants

Mme Nathalie Rigollot.

M. Samir Kaïdi.

Catégorie 2

Membre titulaire

M. Xavier Malin.

Membre suppléant

M. Waadi Achour.

Catégorie 3

Membre titulaire

Mme Jamila Bahra.

Membre suppléant

Mme Jeanine Defever.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 5 janvier 2015.

Le directeur,
H. HOLLA